

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DE L'ASSOCIATION

La Souris Verte

Siège social : 216 rue de la mairie F – 01630 CHALLEX

L'an deux mille quinze, le vingt-trois juin à vingt heures trente, les membres de l'association se sont réunis à Challex à la demande du conseil d'administration en date du dix-neuf mai deux mille quinze.

Conformément aux statuts de 2003.

L'assemblée est présidée par Christian Jolie en sa qualité de Président de l'association. Le secrétariat est assuré par Elvine Delaunoy.

Etaient présents à cette assemblée générale extraordinaire :

	Membres	Présents-es	Excusés-es	Procurator donnée à
1	Pascal Wessel – Membre d'honneur	X		
2	Pierre Perret, - Membre fondateur		X	
3	Valérie Murat - Membre fondateur		X	
4	Jean-Marc Nicolas - Membre fondateur		X	
5	Christian Jolie – Président	X		
6	Françoise Sudan – Trésorière	X		
7	Lioudmila Beyer – Trésorière-adjointe	X		
8	Elvine Delaunoy – Secrétaire	X		
9	Simone Sallet- Vice-secrétaire	X		
10	Georges Rapin	X		
11	Eliane Dallemagne		X	
12	Henriette Hilleret-Garnier		X	Christian Jolie
13	Guy Pillon	X		
14	Irène Vaurs		X	Simone Sallet
15	Anne Duncombe-Page		X	
16	Annette Veillon	X		
17	Dominique Glaudin		X	
18	Monique Sermet-Monier		X	
19	Jocelyne Collombet (elle nous a quitté le 5/6)			
20	Jill Jeavons		X	
21	Esther Huller	X		
22	Francis Colicchio		X	
23	Danielle Dorange-Michel		X	
24	Françoise Moutton	X		
25	Louise Kolly		X	Françoise Moutton
	totaux	11	14	3

Le président constate que onze membres sur vingt-cinq sont présents et que trois membres sont représentés ; le nombre total de voix est ainsi de quatorze. Le quorum de cinquante pourcent est atteint avec cinquante-six pourcent.

Le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Invités-es	Présents-es	Excusés-es	Absents-es
Jean-Yves Lapeyrère - VP à la culture de la CCPG		X	
Fabien Belotti - Elus de la commune	X		
Patricia Altherr - Elus de la commune		X	
Pascal Calou - Président de l'inter-société		X	
Marie-Thérèse Vernay		X	
Michel Bosteels		X	
Anna Doudou		X	
Marie-Thérèse Barat		X	

L'assemblée, présidée par Christian Jolie, pour soumettre à l'ordre du jour :

- La modification des statuts de 2003.

Les membres du CA vous proposent les modifications statutaires suivantes. Elles portent principalement sur la suppression d'une partie des buts de l'association, ceux liés à l'assistance auprès des élèves et des enseignants de l'école communale de Challex. Et, nous en avons profité pour mettre à jour les autres articles

Avez-vous des questions ? Il n'y a pas de question. Plus personne ne demandant la parole, il a été procédé au vote : Pas d'opposition, pas d'abstention, la modification des statuts est approuvée à l'unanimité.

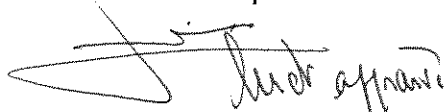
L'assemblée agréée le président de l'association à remettre ces nouveaux statuts au 23 juin 2015 à la Préfecture de l'Ain, accompagné du PV de l'AGE numéroté LSV-1-23062015.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 heures 45.

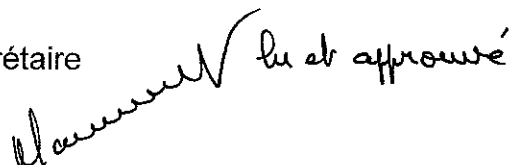
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire, précédé de la mention manuscrite de leur nom et prénom.

A Challex, le 23 juin 2015.

Le président



Le secrétaire



Le registre spécial doit comporter les informations :

" Lors de l'A.G.E. du 23 juin 2015, il a été mise au vote l'approbation des nouveaux statuts de l'association. PV n° LSV-1-23062015. »